



Délibération n°21-09 du 11 mars 2021

Nom du nouveau bâtiment de studios à Beaulieu

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 à L.822-5 ;
- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires et notamment l'art.R. 833-16 ;
- VU les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- VU l'arrêté du 7 Aout 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Le quorum étant atteint, la séance a été ouverte à 14h32

Nombre de membres en exercice du conseil : 26

Nombre de votants : 22

NOMBRE DE VOIX Mme Dorothy Vaughan :

- POUR : 13
- CONTRE :
- ABSTENTION :
- REFUS DE VOTE :

NOMBRE DE VOIX Mme Simone Veil :

- POUR : 3
- CONTRE :
- ABSTENTION :
- REFUS DE VOTE :

NOMBRE DE VOIX Mme Agnès Varda:

- POUR : 3
- CONTRE :
- ABSTENTION :
- REFUS DE VOTE :

Le conseil d'administration du Crous Rennes-Bretagne approuve le nom de Mme Dorothy Vaughan comme nom du nouveau bâtiment de studios à Beaulieu.

NOMBRE DE VOIX :

- POUR : 19
- CONTRE :
- ABSTENTION : 3
- REFUS DE VOTE :

Fait à Rennes, le 11 mars 2021

Le Directeur général du Crous Rennes-Bretagne



Hervé AMIARD

11 mars 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION

8

Nom du nouveau bâtiment
de studios de Beaulieu

Pour approbation



7, place Hoche
CS 26428
35064 Rennes Cedex

+33-2 99 84 31 01
+33 2 99 84 31 11
www.crous.fr



Délibération n° 21-09 du conseil d'administration
du 11 mars 2021

Le Directeur Général du Crous Rennes-Bretagne
Hervé AMIARD

Nom du nouveau bâtiment de studios de studios

SOU MIS AU VOTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 11 mars 2021

Un nouveau bâtiment de 265 studios va être ouvert à la rentrée 2021 sur le site de Beaulieu. Actuellement, les bâtiments de Beaulieu sont désignés par des lettres. Le nouveau bâtiment aurait la lettre V.

Il est proposé au conseil d'administration de baptiser le bâtiment du nom (commençant par cette lettre) d'une femme ayant marqué l'histoire, notamment par son combat pour la cause féminine.

Sont proposées **trois possibilités** :



- **Dorothy Vaughan** (20 septembre 1910 - 10 novembre 2008) est une mathématicienne et informaticienne américaine qui a travaillé pour le National Advisory Committee for Aeronautics (NACA), puis à la National Aeronautics and Space Administration (NASA) qui a contribué aux premières décennies du programme spatial américain et qui fut la première directrice de division afro-américaine du NACA puis de la NASA. Durant ses années à la NASA, elle s'engage dans la lutte pour l'égalité salariale entre hommes et femmes.



- **Simone Veil** (13 juillet 1927 - 30 juin 2017), est une magistrate et une femme d'État française. Rescapée d'Auschwitz. En 1974, elle est nommée ministre de la Santé et fait adopter la loi dépénalisant le recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG). Elle est la première personne à accéder à la présidence du Parlement européen — nouvellement élu au suffrage universel. Elle est considérée comme l'une des promotrices de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne.



- **Agnès Varda** (30 mai 1928 - 29 mars 2019) est une photographe, réalisatrice de cinéma et plasticienne française. Proche du mouvement dit de la Rive Gauche, contemporain de la Nouvelle Vague, Agnès Varda a réalisé de nombreux films dont « Sans toit ni loi » (1985, Lion d'or à la Mostra de Venise), « Jacquot de Nantes » (1991), « Les Plages d'Agnès » (2008, César du meilleur film documentaire) ». L'ensemble de son œuvre cinématographique est récompensé par un César d'honneur en 2001, par le prix René-Clair de l'Académie française en 2002, par une Palme d'honneur au Festival de Cannes 2015, par un Oscar d'honneur reçu en 2017 et par la Caméra de la Berlinale en 2019.

Cette démarche sera appliquée lors d'un prochain CA pour les autres bâtiments, dans le respect de la parité femmes-hommes.